

## **Procès-verbal de l'assemblée générale**

Colonie de Vacances de Lutry

19 mai 2020, 20h.

En conférence téléphonique

En préambule, ouverture de l'assemblée par le Président et salutations des participants en ligne.

Présents :

Andreas Bohren	Président
Yvan Leiser	Trésorier
Aude Savoy	Membre du comité
Charles Monod	Membre du comité
Jean-Daniel Lecoultre	Secrétaire

Guy-Philippe Bolay                      ancien membre

Christiane Duruz                         responsable location

Excusés :

Laurent Gay	Vérificateur
Michel Monod	Vérificateur

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Procès-verbal du 21 mai 2019**
- 2) Rapport d'activités du comité**
- 3) Rapport du caissier**
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes et adoption des comptes**
- 5) Nomination des vérificateurs des comptes**
- 6) Tirage au sort des parts sociales**
- 7) Présentation des nouveaux statuts**
- 8) Adoption des nouveaux statuts**
- 9) Election du comité**
- 10) Propositions individuelles et divers**

### **1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2019**

Sa lecture n'est pas demandée et il est accepté sans modification.

### **2) Rapport d'activités du comité**

Andreas Bohren, Président

Les autorisations et permis de construire ont été délivrés pour la mise en sécurité du bâtiment. Le soutien de la loterie romande de CHF 75'000.— et CHF 10'000.00 de la fondation Krische vont assurer une partie du financement. L'aide aux montagnard a finalement renoncé à nous soutenir, le projet étant partiellement financé. La nuit de la colonie du 22 novembre 2019 s'est bien déroulée avec une forte participation des Lutryens. Merci encore à Peppmeyer et Rousseil pour les vins.

Souci avec un moniteur M Spring qui nous a traîné devant le prudhomme. Avons trouvé un arrangement sans reconnaissance aucune de tord mais paiement d'un montant à bien plaire qui vient en réduction de notre bénéfice.

Avons reçu la démission de Monsieur Guy-Philippe Bolay, décision liée à ses nouvelles fonctions. Fidèle membre du comité depuis des années et qui a efficacement œuvré pour la mise en place de notre visibilité sur le net. Un immense MERCI pour son engagement et son soutien. Il sera toujours le bienvenu un cadeau lui sera remis en main propres dès que possible.

#### Charles Monod, responsable chalet

Charles Monod rappelle que le dossier ECA a duré un certain temps.

2019 a été marqué par la réalisation des travaux urgents d'entretien et suite à l'acceptation du dossier de mise en sécurité du bâtiment par l'ECA, le permis de construire a été demandé et obtenu. Les travaux ont été réalisés ce mois d'avril 2020 et le chalet est maintenant conforme. Les factures rentrent.

Un week-end sur place pour constater les transformations sera organisé dès que possible.

#### Guy-Philippe Bolay, responsable informatique

Le nouveau système d'inscription aux camps mis en place sur la plateforme communale fonctionne bien. Cette année cela a démarré sur des chapeaux de roue. Sur l'ensemble des camps 2019 on dépasse le taux d'occupation de 60%.

L'animation durant les camps est faite également à travers les réseaux sociaux. Les parents peuvent ainsi suivre leurs enfants en camp. Cela est très apprécié.

Un responsable informatique est recherché par le comité sur 2020. Dans l'intervalle le comité peut compter sur Monsieur Bolay pour nous former et maintenir le site.

### **3) Rapport du caissier**

Le caissier présente les comptes 2019 et les différents postes importants. Les comptes ont été remis avant l'AG.

## **COMPTES 2019 EN BREF**

### **LA COLO 2019 EN CHIFFRES C'EST.....**

**UN EXERCICE LEGEREMENT « BENEFICIAIRE" de Fr. 7'896.67 GRÂCE**

- A un versement de Fr. 75'000.- de la loterie Romande pour la mise aux normes sécuritaires du chalet
- Aux recettes de location du chalet d'environ de Fr. 150'000.-
- Aux recettes diverses issues de l'encaissement des charges de location (électricité, chauffage, draps..) d'environ Fr. 35'000.- couvrant en grande partie les charges effectives durant l'année
- Au bénéfice du bal de la colo d'environ Fr. 8'000.-
- Au bénéfice de Fête des vendanges de Fr. 36'000.- toutefois nettement inférieur aux années précédentes. Ce montant comprend le bénéfice des amis de la fête pour environ Fr. 11'000.- et la rétrocession par la Commune de l'encaissement des taxes forains pour plus de Fr. 15'000.-.

### **QUI ONT PERMIS DE COUVRIR EN PARTIE**

- Les Fr. 200'000.- de charges d'exploitation annuelles comprenant notamment
  - Fr. 9'000.- relatif aux ères mesures pour la mise aux normes sécuritaires du chalet
  - Fr. 35'000.- de coût d'entretien du chalet

Une alimentation de Fr. 75'000.- dans la compte de « provision d'entretien du chalet » résultant du versement de la loterie romande a par ailleurs été effectuée en 2019

### **QUAND AUX CAMPS ILS REPRESENTENT**

Des charges de plus de Fr. 103'000.- pour les camps d'été ( 5 semaines à 60 enfants maximums) et de Fr. 16'000.- pour le camp d'automne ( 1 semaine - 40 enfants maximums )

dont les 60% environ des charges sont couverts par les parents et le 40% par la colo

Lutry/ le 18 mai 2020/Lei

Les comptes sont annexés au présent PV.

#### **4 ) Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs, Laurent Gay et Michel Monod, ont vérifié les comptes et leur rapport a été remis au Caissier qui en fait lecture.

Le rapport des vérificateurs des comptes propose d'accepter purement et simplement les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, laquelle donne décharge au caissier et aux vérificateurs des comptes.

## **5) Nomination des vérificateurs des comptes**

Messieurs Laurent Gay et Michel Monod sont réélus en qualité de vérificateurs des comptes pour l'année 2020 et 2021.

## **6) Tirage au sort des parts sociales**

4 parts sociales de Fr. 1'000.- sont tirées au sort et les bénéficiaires seront remboursés.

Il s'agit des parts suivantes :

No 1073 Paul Coderey Lutry

No 1346 Dizerens Gérald

No 1190 Fondation Krische

No 1201 Fondation Krische

## **7 + 8) Présentation et adoption des nouveaux statuts**

Tenant compte de la situation particulière, ce point sera repris en 2021 ou avant si nécessaire.

## **9) Election du Comité**

Le Comité compte un membre de moins.

Se représentent :

Andreas Bohren	Président
Yvan Leiser	Trésorier
Aude Savoy	Membre du comité
Charles Monod	Membre du comité
Jean-Daniel Lecoultre	Secrétaire

Le comité est réélu à l'unanimité.

Jean-Daniel Lecoultre souhaite transmettre son rôle de secrétaire dès qu'une nouvelle personne sera identifiée.

## **10) Propositions individuelles et divers**

Le président remercie chaleureusement pour son engagement envers la colonie Christiane Duruz, qui entame sa 36ème année auprès de l'Association. Vu la situation particulière, nous ne pouvons marquer notre reconnaissance, ce qui sera fait dès que possible.

Madame Duruz précise que le Chalet est loué du 9 au 11 octobre 2020 et que l'organisation de 2 semaines de Colo en octobre doit tenir compte de cette réservation. Dite réservation est facturée CHF 4'300.--

Les remerciements vont aussi à Ludovic Glassey, directeur des camps, qui a réussi à créer une magnifique dynamique avec son équipe.

La Commune de Lutry est remerciée pour son précieux soutien 2019.

La fête des vendanges 2019 a été un succès au niveau participation et météo. Un point de situation sérieux est en cours sur les résultats de la fête 2019. Les chiffres communiqués doivent être analysés et suivis de mesures adéquates.

Les matelas de la colonie ont tous été remplacés et les travaux terminés, une visite des lieux est à organiser. La société Elite SA d'Aubonne nous a permis d'économiser CHF 11'000.— sur l'achat des nouveaux matelas. Volonté de Monsieur Pugliese, Directeur de Elite SA et de la société Behr à Lutry, de soutenir la vie associative de Lutry. Un grand merci pour ce soutien spontané.

La fête des vendanges 2020 est annulée en raison du Covid19  
Les camps d'été 2020 sous la forme habituelle sont annulés.  
Les locations 2020 vont être impactées par le Covid19.

Monsieur Bolay nous informe que la Commune de Pully a déposé un préavis de mise en conformité sa Colonie des Mosses pour un budget de CHF 5'750'000.--.

Le Président remercie les membres pour le travail accompli et le travail à venir.

Prochaine assemblée générale le 18 mai 2021 20h, salle Mafli.

L'assemblée est levée à

Le Secrétaire :

(s)Jean-Daniel Lecoultre

Le Président :

(s) A. Bohren